



MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES

**MONTPELLIER – CHÉNÉVILLE – LOCHABER PARTIE OUEST
 CANTON DE LOCHABER – SAINT-ANDRÉ-AVELLIN
 PAPINEAUVILLE – SAINT-ÉMILE-DE-SUFFOLK - THURSO
 MONTEBELLO – NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX – SAINT-SIXTE
 MULGRAVE-ET-DERRY - LAC-SIMON**



Parc des Montagnes Noires de Ripon



Plein air d'été Aux Montagnes Noires

Du 1^{er} mai au 31 octobre 2024, les résidents des municipalités participantes auront accès gratuitement au site du Parc des Montagnes Noires de Ripon.

Les adeptes de plein air n'auront qu'à montrer une preuve de résidence au Chalet Stéphane-Richer. (Permis de conduire, facture de taxes, contrat notaire, bail et facture d'électricité)

Les résidents auront également une réduction de 15% sur toute location d'hébergement*
 (* valide du dimanche au jeudi seulement)



Corporation des loisirs de Papineau
Parc des Montagnes Noires

Carte des sentiers disponible sur l'application ONDAGO